

Mode d'emploi pour s'enregistrer sur l'application Construbadge

Ci-dessous, vous trouvez une explication des étapes à suivre afin d'enregistrer votre entreprise sur l'application ConstruBadge.

1. Vérifiez si le système d'exploitation de votre PC est récent.

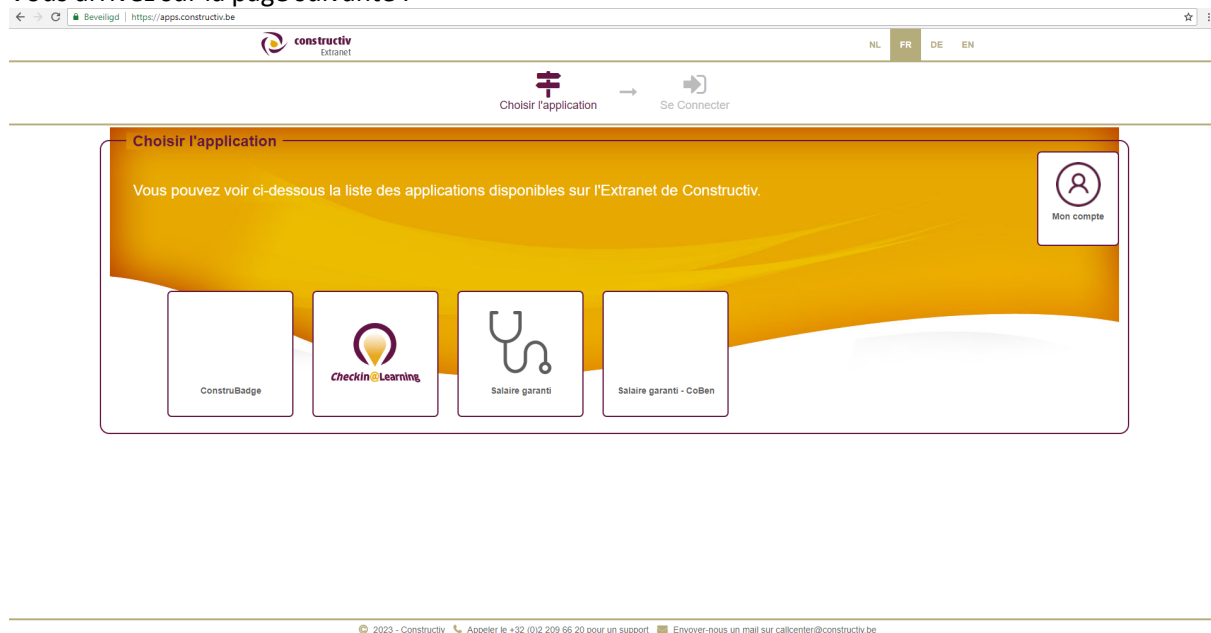
Vous pouvez vous connecter sur l'application ConstruBadge si votre ordinateur, smartphone ou tablette dispose d'un système d'exploitation récent ainsi que d'un navigateur internet récent (Google Chrome, Microsoft Edge, Safari).

2. Où puis-je m'enregistrer ?

Pour avoir accès à la page de connexion, veuillez cliquer sur le lien suivant :

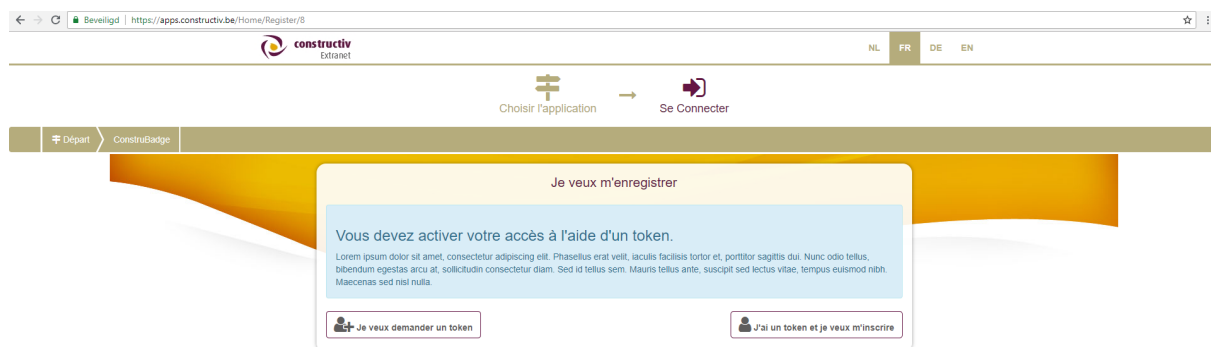
<https://apps.constructiv.be>

Vous arrivez sur la page suivante :

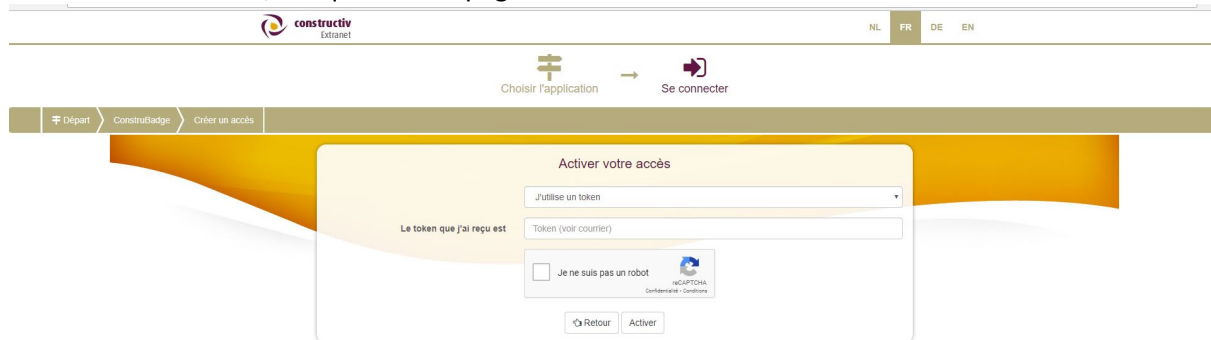


Vous cliquez sur "ConstruBadge" et ensuite sur "Non, je veux m'enregistrer". Sur cette page, choisissez "J'ai un token et je veux m'enregistrer" si vous avez reçu une lettre de Constructiv avec un code unique. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez demander un nouveau code via.

ConstruBadge@constructiv.be.

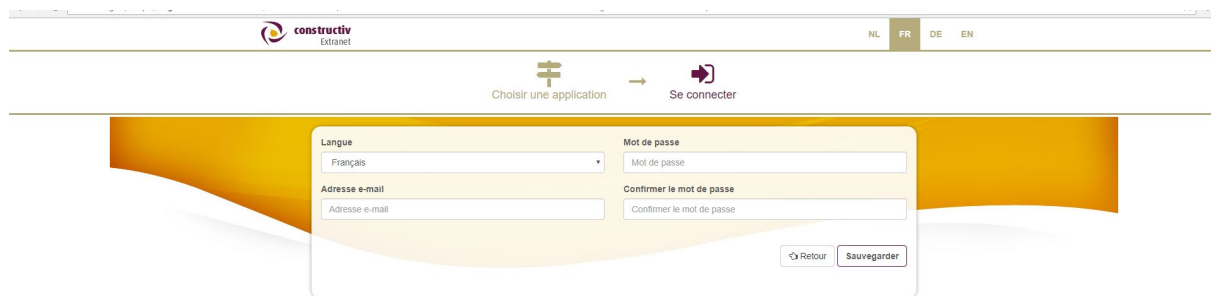


Si vous avez un token, indiquez-le à la page suivante :



Vous confirmez que vous n'êtes pas un robot et vous cliquez sur "Activer".

Sur la page suivante, vous entrez l'adresse e-mail avec laquelle vous souhaitez vous enregistrer et vous choisissez un mot de passe.



Remarque : le mot de passe doit être composé d'au moins huit caractères, dont au moins

- 1 lettre majuscule
- 1 lettre minuscule
- 1 chiffre
- 1 caractère spécial

Vous cliquez sur "Enregistrer". Dans quelques instants, vous recevrez un e-mail vous demandant de confirmer votre compte. Vous cliquez sur le lien de confirmation dans le mail. Vous avez maintenant accès à l'application web ConstruBadge et pouvez vous connecter via

<https://secure.constructiv.be/construbadge/>

Si vous ne parvenez pas à vous connecter, veuillez contacter notre helpdesk au 02/209 66 16 ou par mail construbadge@constructiv.be